



Coopération Cameroun – Banque Mondiale
Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Ministry of Housing and Urban Development
SECRETARIAT GENERAL - GENERAL SECRETARIAT
Cellule de Coordination – Coordination Unit
Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes
Cameroon Inclusive and Resilient Development Cities Project



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

PDVIR

CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

DECISION N° 00135/E/21 MINHDU/PDVIR/CC/RPM/ARPM/06-2022 DU 16 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS SIMPLIFIEE (DP) N°006/DP/ MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2021 DU 24/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'EVALUATION DU PLAN D'ACTIONS DE REINSTALLATION (PAR) DES PERSONNES AFFECTEES PAR LES SOUS-PROJETS DE PROXIMITE DANS LES VILLES DE MAROUA ET KOUSSERI POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES.

FINANCEMENT : Banque mondiale (IDA)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution de la République du Cameroun ;
Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);
Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu la loi de finance n°2020 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;
Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.
Vu l'ASMI N°00028/E/2/ASMI/MINHDU/PDVIR/CC/RGS/RPM/06-2021, du 16 Juin 2021;
Vu la Demande de Proposition Simplifiée N°006/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2021 du 24/11/2021 ;
Vu le procès-verbal de contrat négocié du 18 Mars 2022;
Vu le procès-verbal de la CSPM du PDVIR du 24 Mai 2022, relatif à l'adoption du rapport de préqualification, de la demande de proposition simplifiée, du rapport de proposition technique et financière et du projet de contrat.

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Proposition simplifiée susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
Groupement CARFAD SARL/DIDON CONSEIL SARL, Tél. +(237) 222 310 892 / +(237) 699 950 105, Email : carfadcameroun@yahoo.fr / benjamentchoff@yahoo.com	16 115 800CFA HTVA, 19 218 092FCFA TTC	Soixante (70) jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

16 JUIN 2022

Ampliations :

- MINHDU
- ARPM
- SOPECAM
- MINMAP
- CCP/PDVIR
- CSPM/PDVIR
- Groupement CARFAD SARL/DIDON CONSEIL SARL

Tél : +237 242 02 97 34 B.P : 615 Yaoundé



Madame Célestine KETCHA Courtes

bmhd.pdvir@gmail.com